



Autorisation d'exploitation de l'image d'une personne

Je soussigné(e), prénom : Nom :
Email : Né(e) le : ... / ... /
Demeurant :

Autorise, par la présente, la Ville de Paris et ses partenaires à fixer, reproduire, communiquer au public et exploiter (*cocher la/les case(s) correspondante(s)*) :

- mon image et/ou mon interview,
- l'image et/ou l'interview de mon enfant : (*prénom, nom, né(e) le*)
....., à l'égard duquel je déclare et garantis exercer l'autorité parentale,

à des fins documentaires, d'illustration et/ou d'information pour les besoins de la Ville de Paris, et notamment (*citer précisément la finalité de la photographie/vidéo*)

.....
.....
.....

Cette autorisation est accordée pour tous supports photographiques, sonores et audiovisuels (de nature physique et/ou numérique) et par le biais des modes de diffusion utilisés par la Ville de Paris, et notamment :

- les magazines « A PARIS » et « MISSION CAPITALE », les journaux municipaux d'arrondissements ; les écrans des équipements municipaux, et plus largement tous documents, affiches, expositions, plaquettes d'informations diffusés par la Ville de Paris auprès de ses agents, administrés ou du public ;
- le site Internet de la Ville de Paris, actuellement accessible à l'adresse www.paris.fr et ses sous-domaines ou sites apparentés (ex. Velib'), intranet, les sites Internet des mairies d'arrondissement et sur les comptes des réseaux sociaux. Il est précisé que les vidéos produites pour le site paris.fr sont hébergées sur les sites Dailymotion et YouTube.

J'autorise également la Ville de Paris à conserver les supports photographiques et vidéos reproduisant mon image / l'image de mon enfant dans ses photothèques, vidéothèques et archives et consens à ce que cette autorisation soit transmise à ses partenaires (à titre d'exemple : presse, associations, organismes publics), pour une exploitation de mon image / l'image de mon enfant, sur tous supports physiques et électroniques, les images ainsi transmises n'étant pas vendues.

La présente autorisation est accordée pour le monde entier, à titre gracieux, pour une période d'un an renouvelable par tacite reconduction à compter de la captation de l'image, sauf révocation que j'adresserais à la Ville de Paris par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : Ville de Paris, Direction de l'Attractivité et de l'Emploi, 8 rue de Cîteaux, 75012 Paris.

Cette autorisation est soumise au droit français et compétence exclusive est reconnue aux tribunaux français en cas de litige.

Fait àle

Signature(s)

(y compris celle des enfants mineurs de plus de treize ans)

PJ : Photocopie d'un document d'identité officiel